

Les Jurys de la Communauté Française de l'Enseignement Secondaire Ordinaire

Consignes d'Examen

Cycle	2022-2023/1
Titre	DAES I & II
Matière	Sciences

**Direction des jurys de
l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles
jurys@cfwb.be
Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Sciences (de Base)

Ces consignes annulent toutes les précédentes et ne sont valables que pour les deux sessions du cycle **2022-2023/1**.

●●● Titre visé, type d'enseignement et option

DAES (Diplôme d'Aptitude à accéder à l'Enseignement supérieur.)

●●● Programme

Programme du jury (Niveau : **Sciences de Base**).

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/478-2018-240.pdf>

II. Organisation de l'examen

●●● Type d'examen

Examen oral

L'examen se déroule sur une demi-journée. Il est divisé en deux parties.

Partie 1 : analyse d'un document (30 min)

Temps de préparation de 20 minutes + 10 minutes de questions orales.

Le candidat recevra un document (texte, article,...) relatif à la biologie, la physique ou la chimie. Des questions orales, en rapport avec les matières du programme susmentionné, lui seront posées sur ce texte afin d'évaluer sa compréhension.

Cette partie porte sur **l'ensemble des Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du programme de Sciences (de Base)**.

Partie 2 : résolution de problèmes (30 min)

Temps de préparation de 20 minutes + 10 minutes de questions orales.

Deux problèmes seront posés au candidat dans les disciplines non concernées par la première partie (à savoir biologie, physique et/ou chimie).

Les problèmes proposés seront issus des UAA ci-après :

1. Biologie :

UAA4 : Santé : mieux se connaître,

UAA5 : De la génétique à l'évolution,

2. Chimie :

UAA6 : Les équilibres chimiques,

UAA7 : Notions de base de chimie organique (alcane, polymères, alcènes),

UAA8 : Grandes classes de réactions chimiques (acide-base, oxydoréduction, précipitation),

3. Physique :

UAA5 : Forces et mouvements,

UAA6 : Oscillations et ondes,

UAA7 : Sources d'énergie, de l'atome à l'éolienne.

●●● Matériel

Matériel requis : calculatrice scientifique (non graphique), stylos, correcteur, crayons (3 couleurs différentes), latte, rapporteur, gomme.

Matériel refusé : GSM, smartphone, tablette, montre connectée, dictionnaire et feuilles de brouillon.

III. Evaluation et sanction des études

●●● Pondération

Partie 1 : 20 points.

Partie 2 : 40 points.

La pondération accorde la même importance aux trois matières, biologie, chimie et physique.

La moyenne globale de ces deux parties est calculée sur 20 et constitue la note finale de sciences (de Base).

●●● Dispense

Rappel des conditions de dispenses :

- Présenter chaque partie,

- Pas de dispenses partielles : la dispense s'établit sur la note finale et ne peut porter sur Biologie, Chimie et Physique séparément.

Si la moyenne générale est supérieure ou égale à 50%, une dispense en sciences est accordée.

Si la moyenne générale est inférieure à 50% : aucune dispense n'est accordée.